

**Association "MISSION POSSIBLE"
Antenne Argenteuil**

Siège social : Groupe scolaire Juliot Curie
Rue Yves Farges

95100 ARGENTEUIL

N° SIRET 443 482 195 00023 APE 9499Z

RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Exercice 2009

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice 2009

Mesdames, Messieurs les membres,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale ordinaire, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2009 sur :

- . le contrôle des comptes annuels de l'association "MISSION POSSIBLE" Antenne Argenteuil, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- . la justification de nos appréciations,
- . les vérifications spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

.../...

II. - Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Règles et principes comptables

Dans le cadre de notre appréciation des règles et méthodes comptables suivis par votre association, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables appliquées et des informations fournies dans les notes de l'annexe, et nous nous sommes assurés de leur correcte application notamment en ce qui concerne l'inscription des subventions en compte de produits et la constatation des fonds dédiés.

Estimations comptables

Nous avons procédé à l'appréciation des approches retenues par l'association décrites dans l'annexe sur la base des éléments disponibles à ce jour, et avons apprécié par sondage les estimations retenues pour identifier les quote-parts des subventions de fonctionnement à inscrire en fonds dédiés.

Conclusion

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. - Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Strasbourg, le 12 avril 2010

Le Commissaire aux comptes



FIDEC
Fiduciaire de l'Economie S.A.
Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes
Le Président-Directeur Général

ACTIF	Exercice clos le			Exercice précédent		
	31/12/2009 (12 mois)			31/12/2008 (12 mois)		
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES:						
Frais d'établissement						
Frais de recherche et développement						
Concessions, brevets, droits similaires						
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Immobilisations incorporelles en cours						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
IMMOBILISATIONS CORPORELLES:						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles						
Immobilisations grevées de droit						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances & acomptes sur immobilisations corporelles						
IMMOBILISATIONS FINANCIERES:						
Participations						
Créances rattachées à des participations						
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières						
TOTAL (I)						
STOCKS ET EN COURS:						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens et services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances & acomptes versés sur commandes						
Créances usagers et comptes rattachés						
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs						
. Personnel						
. Organismes sociaux	249		249	0,20		
. Etat, impôts sur les bénéfices						
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires						
. Autres	94 582		94 582	77,41	64 764	67,41
Valeurs mobilières de placement						
Disponibilités	27 352		27 352	22,39	31 310	32,59
Charges constatées d'avance						
TOTAL (II)	122 182		122 182	100,00	96 074	100,00
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des emprunts (IV)						
Ecart de conversion actif (V)						
TOTAL ACTIF	122 182		122 182	100,00	96 074	100,00

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2009 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2008 (12 mois)	
FONDS ASSOCIATIFS ET RESERVES:				
FONDS PROPRES				
Fonds associatifs sans droit de reprise				
Ecarts de réévaluation				
Réserves				
Report à nouveau	7 604	6,22		
Résultat de l'exercice	5 759	4,71	7 604	7,91
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS				
-Fonds associatifs avec droit de reprise				
. Apports				
. Legs et donation				
. Résultats sous contrôle de tiers financeurs	10 000			
-Ecarts de réévaluation				
-Subventions d'investissement sur biens non renouvelables				
-Provisions réglementées				
-Droits des propriétaires (commodat)				
TOTAL (I)	23 363	19,12	7 604	7,91
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	6 000	4,91		
TOTAL (II)	6 000	4,91		
FONDS DEDIÉS				
. Sur subventions de fonctionnement			21 897	22,79
. Sur autres ressources				
TOTAL (III)			21 897	22,79
DETTES				
Emprunts et dettes assimilées				
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours				
Fournisseurs et comptes rattachés	6 197	5,07	4 806	5,00
Autres	86 622	70,90	61 767	64,29
Produits constatés d'avance				
TOTAL (IV)	92 820	75,97	66 573	69,29
Ecarts de conversion passif (V)				
TOTAL PASSIF	122 182	100,00	96 074	100,00
ENGAGEMENTS REÇUS				
Legs nets à réaliser :				
- acceptés par les organes statutairement compétents				
- autorisés par l'organisme de tutelle				
Dons en nature restant à vendre				
ENGAGEMENTS DONNÉS				

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2009 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2008 (12 mois)
---------------	---	---

--	--	--



COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2009 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2008 (12 mois)		Variation absolue (12 mois)	%
Dotations aux amortissements						
Dotations aux provisions						
(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées						
Autres charges	3 264	2,01	21 897	10,77	-21 897	-100,00
					3 264	N/S
Total des charges d'exploitation (I)	150 244	92,74	195 739	96,26	-45 495	
Quote-part de résultat sur opérations communes (II)						
CHARGES FINANCIERES:						
Dotations financières aux amortissements et provisions						
Intérêts et charges assimilées						
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières placements						
Total des charges financières (III)						
CHARGES EXCEPTIONNELLES:						
Sur opérations de gestion						
Sur opérations en capital						
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	6 000	3,70			6 000	N/S
Total des charges exceptionnelles (IV)	6 000	3,70			6 000	N/S
Participation des salariés aux résultats (V)						
Impôts sur les sociétés (VI)						
TOTAL DES CHARGES (I + II + III + IV + V + VI)	156 244	96,45	195 739	96,26	-39 495	-20,17
SOLDE CREDITEUR = EXCEDENT	5 759	3,55	7 604	3,74	-1 845	-24,25
TOTAL GENERAL	162 003	100,00	203 342	100,00	-41 339	-20,32
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE						
PRODUITS :						
Bénévolat						
Prestations en nature						
Dons en nature						
TOTAL						
CHARGES :						
Secours en nature						
Mise à disposition gratuite de biens et services						
Personnel bénévole						
TOTAL						

Annexe comptable

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2009 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2008 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 122 182,17 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 5 758,84 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Provisions pour risques et charges : elles sont constituées pour tenir compte des risques financiers existant à la date de clôture des comptes.
- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.
- Provisions pour dépréciation d'actif : elles sont constituées pour tenir compte des risques d'irrécouvrabilité relatifs à l'actif existant à la date de clôture des comptes.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

FONDS DEDIES

Les subventions non encore utilisées en fin d'exercice sont constatées en fonds dédiés.

Au cas où leur utilisation ne serait pas garantie, elles ont été constatées en « résultat sous contrôle tiers financeurs »

VALORISATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES

L'association fait appel à des bénévoles pour les différentes activités concernant la prévention. Les informations en notre possession ne nous permettent pas de quantifier avec assez de précision ces contributions, ni de les chiffrer.

Annexe comptable (suite)

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Etat des créances = 94 831 E

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé			
Actif circulant & charges d'avance	94 831	94 831	
TOTAL	94 831	94 831	

Provisions pour dépréciation = 6 000E

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	utilisées	non utilisées	A la clôture
Stocks et en-cours					
Comptes de tiers					
Risques et charges		6 000			6 000
TOTAL		6 000			6 000

Produits à recevoir par postes du bilan = 84 433 E

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	
Autres créances	84 433
Disponibilités	
TOTAL	84 433

Annexe comptable (suite)

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Provisions = 6 000 E

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Utilisées	Non utilisées	A la clôture
Provisions réaffectées					
Provisions pour risques		6 000			6 000
TOTAL		6 000			6 000

Etat des dettes = 92 820 E

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	6 197	6 197		
Dettes fiscales & sociales	15 922	15 922		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	70 700	70 700		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	92 820	92 820		

Charges à payer par postes du bilan = 80 412 E

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	
Emp. & dettes financières div.	
Fournisseurs	5 000
Dettes fiscales & sociales	4 912
Autres dettes	70 500
TOTAL	80 412

Annexe comptable (suite)

DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Produits à recevoir = 84 433 E

Produits à recevoir sur autres créances	Montant
Subvention à recevoir (468 700)	84 433
TOTAL	84 433

Charges à payer = 80 412 E

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
Fournisseurs factures non parvenues (408 100)	5 000
TOTAL	5 000

Dettes fiscales et sociales	Montant
Dettes provision pour congés payés (428 200)	3 447
Dettes charges sociales congés payés (438 200)	1 379
Charges fiscales sur congés payés (448 200)	86
TOTAL	4 912

Autres dettes	Montant
Charges à payer (468 600)	70 500
TOTAL	70 500

Annexe comptable (suite)

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers.

On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

SUIVI DES FONDS DEDIES

FONDS DEDIES AU 31/12/2009 : 0€

FONDS RESTANT SOUS CONTROLE TIERS FINANCEUR : 10 000 €

<i>Financiers</i>	<i>Fonds à engager au début de l'exercice (compte 194)</i>	<i>Utilisation en cours de l'exercice (compte 789)</i>	<i>Engagements à réaliser sur nouvelles ressources affectées (compte 689)</i>	<i>Fonds restant à engager en fin d'exercice</i>
<i>CDE ARGENTEUIL</i>	21 897	11 897		10 000
<i>TOTAL</i>	21 897	11 897		10 000

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

à l'assemblée générale ordinaire du 29 avril 2010

de l'association « MISSION POSSIBLE » Antenne Argenteuil

Exercice 2009

Mesdames, Messieurs les membres,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées conclues au cours de l'exercice.

En application de l'article L. 612-7 du Code de commerce, nous avons été avisés des conventions prévues à l'article L. 612-5 du Code de commerce et conclues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2009.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle de conventions mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attache à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

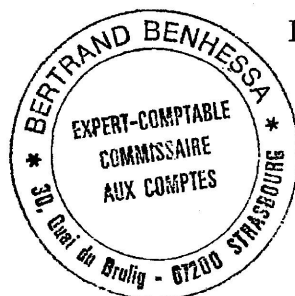
Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Avec l'association MISSION POSSIBLE

Cette association vous a facturé une participation pour le suivi et la gestion effectuée par le siège pour un montant sur l'année 2009 de 30 500 €

Strasbourg, le 12 avril 2010

Le Commissaire aux comptes



FIDEC
Fiduciaire de l'Economie S.A.
Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes
Le Président-Directeur Général